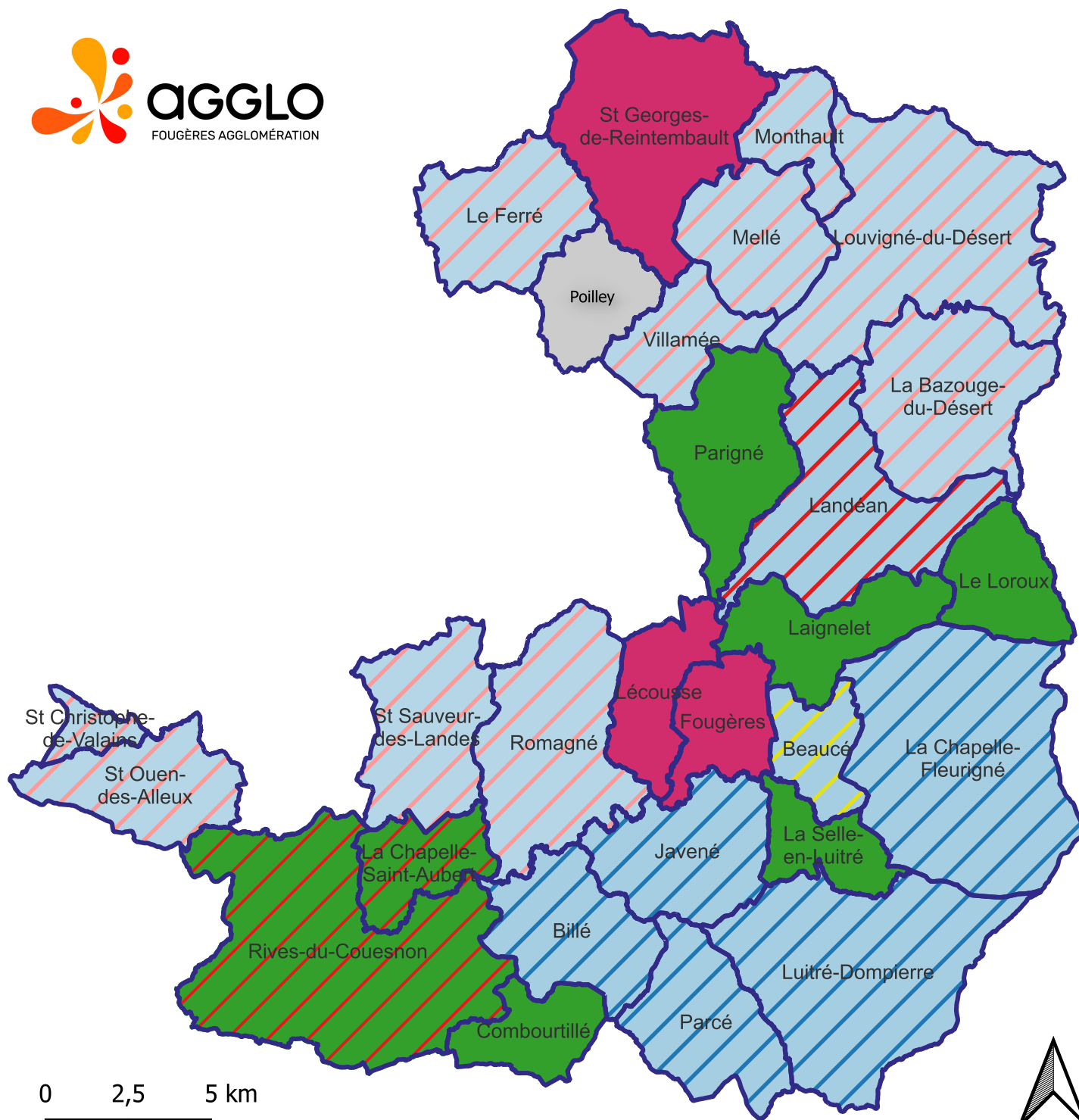


Organisation de la compétence assainissement collectif sur le territoire de Fougères Agglomération en 2026



Organisation de la compétence en 2026

-  Compétence Fougères Agglomération avec délégation à SAUR
-  Compétence Fougères Agglomération avec délégation à VEOLIA
-  Compétence Fougères Agglomération avec délégation à STGS
-  Compétence Fougères Agglomération avec délégation à SUEZ
-  Compétence exercée par la régie de la ville de Fougères
-  Exercice de la compétence délégué à la commune
-  Exercice de la compétence délégué à la commune (hors station Chapelle-St-Aubert/Vendel: STGS)
-  Absence d'assainissement collectif

0 2,5 5 km

